



Vaux Nouvelles

B U L L E T I N D ' I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

AUDREY DORÉ LAURÉATE DU PRIX MANGAWA 2016



Dans le cadre d'un contrat territoire lecture, les bibliothèques de l'ex-communauté d'agglomération Seine & Vexin ont participé au Prix Mangawa dédié aux collégiens et lycéens.

Cet événement est national et il se trouve que l'heureuse élue pour la meilleure affiche catégorie 11-14 ans est Vauxoise !!!

Son dessin a été choisi par des libraires et des éditeurs de mangas parmi les 1787 dessins reçus. Ce prix lui a été remis le 29 mars dernier à la société des gens de lettres à Paris.

Toutes nos félicitations à Audrey Doré dont le dessin servira d'affiche au prix 2017 !

OUVERTURE D'UN COMMISSARIAT

Le nouveau commissariat des Mureaux est ouvert au 2 rue Jean Rommeis 78130 Les Mureaux (face au quartier des Bougiomonts et de la clinique Ambroise Paré)
Téléphone : 01 78 73 11 11
Et toujours le 17 en cas d'urgence !

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

N'attendez pas la dernière minute pour déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport !

Pour connaître la liste des pièces à fournir ou prendre rendez-vous, contactez le : 01 30 99 91 50.

Avant de réserver votre séjour, vous pouvez connaître les conditions d'entrée de tous les pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

VAUX DE TOUTES LES COULEURS

Une exposition particulièrement originale préparée de longue date, avec le concours efficace de la commune, a permis de rassembler plus de soixante tableaux d'une quinzaine d'artistes amateurs et professionnels.

Nous les remercions de leur confiance. Ces tableaux nous font découvrir des aspects parfois insoupçonnés de notre village qui se révèlent à travers des sensibilités, des époques et des moyens très variés.

Le visiteur s'enthousiasme et se laisse surprendre par la richesse qui se révèle au fil de sa déambulation.

Un sincère merci aux visiteurs, et encore aux membres de la commune dont le soutien a mis en valeur les efforts des membres d'AVRIL.

Martine Mourier

TRAVAUX & VOIRIE

Fin de chantier pour le chemin des Feuillere : reprise des eaux pluviales, création de chaussée et mise en place d'un éclairage public qui n'existe pas.

Travaux votés par le dernier conseil municipal :

Rénovation de l'éclairage public avec lampes à led rue Thibesard, sente des Hautes Terres, et création d'un éclairage public sur le parking de l'église.

Le soutien à l'A.S.V. se traduira très concrètement par la réfection totale du terrain de football, et le marché de l'éclairage (à led) des courts de tennis animés par l'A.T.C.V. a été notifié à la société Taquet. Deux autres marchés concernant des installations sportives ont été attribués :

- la maîtrise d'œuvre du gymnase et de la rénovation énergétique du COSEC, dont le début des travaux est prévu dans le second semestre 2016

- la construction du City Stade qui verra le jour en juin-juillet prochain.

A retenir que la voirie relève depuis le 1^{er} janvier 2016 de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise. On entend par voirie les voies de circulation, de mur à mur. Ancienne Mairie : la rénovation esthétique et énergétique de la « Maison Angibout » a été décidée, et comprendra entre autre le changement des fenêtres et la peinture des volets et balustrades.

Assainissement

Le chantier sur l'île de Vaux et la rue Jean Louvet touche à sa fin.

Près de 100 nouveaux branchements auront ainsi été réalisés.

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement collectif, nous avons organisé trois réunions publiques avec les riverains du chemin des Champeaux, des acacias, sente des Sarrazins, de l'avenue de Cherbourg, et du chemin des Valences afin de présenter le projet sur lequel ils doivent maintenant se prononcer.

J-P Coutleau

BUDGET 2016



Présenté par
Marcel Botton,
Adjoint au Maire,
délégué aux Finances,
commerces & entreprises

Le budget « primitif » général 2016 de la commune, qui a été adopté lors du Conseil municipal le 13 avril 2016, fait suite aux travaux de la commission finances et au débat d'orientation budgétaire du 18 février 2016.

Ce budget s'inscrit dans un contexte particulier : en effet, la mise en place au 1^{er} janvier 2016, de la communauté urbaine « Grand Paris Seine et Oise » (GPSO), dont fait partie Vaux-sur-Seine, amène à transférer à GPSO une partie des attributions antérieurement dévolues à la commune. Ce qu'on appelle les compétences transférées, comme, par exemple, la voirie, le plan local d'urbanisme, la politique du logement, le service incendie et secours.

Ce transfert de compétences s'accompagne, en contrepartie, du transfert à la Communauté Urbaine (C.U.) des recettes correspondantes, ce qui est censé assurer, du moins à court terme, une certaine neutralité budgétaire.

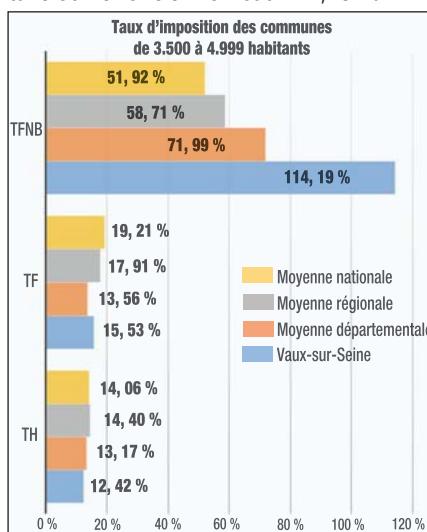
La définition précise du périmètre de ces attributions et des modalités de calcul des compensations financières est un processus complexe qui n'est pas entièrement bouclé à ce jour. D'où une certaine difficulté à cadrer un budget dont certains éléments ne sont pas encore totalement définis, en particulier concernant les investissements. Il est probable qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la C.U., le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur des décisions modificatives, sans que cela ne change profondément les grandes masses économiques.

Par ailleurs, comme cela a été annoncé, l'Etat poursuit sa politique de baisse des dotations aux collectivités locales, ce qui nous a conduits à réduire les recettes du compte Dotations et participations de 13,5 %, après une baisse en 2015 de 18 %.

En deux ans, ce compte est passé de 946 974 € à 671 911 €.

Face à ces fortes contraintes budgétaires, et sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal a décidé ce-

pendant de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, qui restent donc inchangés depuis 2011, à savoir : taxe d'habitation 12,42 %, taxe sur le foncier bâti 15,53 %, taxe sur le foncier non bâti 114,19 %.



On rappelle à ce propos que cet effort de stabilité des taux communaux, ne signifie pas que le total des impôts locaux restera stable en euros.

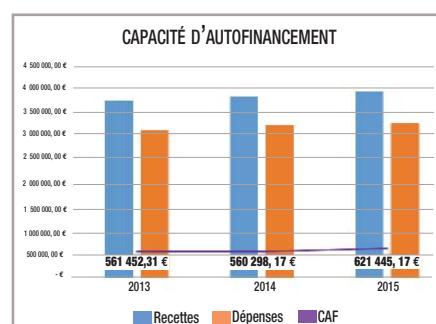
En effet, les bases ont été revalorisées au niveau national de 1%, et par ailleurs d'autres impôts locaux viennent s'ajouter aux impôts communaux : Communauté Urbaine, Département, Région, Grand Paris. Si un jour, ce qu'on appelle parfois le millefeuille administratif doit permettre des économies (c'est le but), cela prendra du temps. C'est donc sur les dépenses que les efforts ont été poursuivis, avec une hausse pour 2016 des dépenses de fonctionnement limitée à 1,85% par rapport au budget précédent, qui était en baisse sensible. La recherche très active de subventions contribue également à atténuer l'impact des restrictions budgétaires.

LES RÉSULTATS 2015 : des charges communales contenues et un faible endettement.

Sur l'année 2015, les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 1,5 %, contre 3 % sur l'exercice précédent. Avec 669 € par habitant, les charges communales sont inférieures aux charges des communes des Yvelines de taille comparable, qui s'établissent en moyenne à 998 € par habitant en 2014. Si l'on compare aux communes de taille comparable sur la France entière, on constate également la bonne maîtrise des frais de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 2,92% par rapport à 2014 pour s'établir à 808 € par habitant, inférieures aux recettes des communes yvelinoises comparables (1 122 €).

Concernant la section d'investissement, on notera que la dette par habitant au 1^{er} janvier 2015 s'établit à 137 € par habitant, ce qui fait de Vaux-sur-Seine une des communes yvelinoises les moins endettées.



La capacité d'autofinancement nette (CAF) mesure la capacité de la commune à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres une fois acquittée la charge de la dette.



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016 :

faire mieux avec moins

L'équipe municipale a la volonté de maintenir ses efforts de rigueur de gestion, et de préserver ainsi une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre les investissements sur la commune et le financement des priorités municipales :

- ▶ Soutien aux habitants dans leur vie quotidienne : accompagnement des seniors, des familles, des personnes les plus fragiles ;
- ▶ Soutien aux associations ;
- ▶ Amélioration du cadre de vie : entretien de la voirie et du patrimoine culturel.

▶ Lancement d'investissements nouveaux :

- Restructuration du COSEC et des ateliers municipaux ;
- Construction d'un gymnase et d'un city-stade dans le parc de la Martinière ;
- Mise aux normes thermiques et accessibilité de l'ancienne mairie et de l'immeuble de la Martinière ;
- Réfection et enfouissement des réseaux des rues de la Petite Haie et de la Croix ;
- Aménagement d'un parking rue du Tertre ;
- Achèvement de l'équipement en tableaux numériques interactifs des écoles maternelle et élémentaire ;
- Etudes pour la construction d'une école maternelle.

Certaines de ces opérations s'inséreront dans le fonds d'aide à l'investissement local de près d'un milliard d'euros pour 2016 consacré aux grandes priorités nationales.

La gestion rigoureuse des ressources municipales offrant à la commune une situation financière très saine, lui permet aujourd'hui d'affronter une conjoncture tendue dans les meilleures conditions.

C'est le cap que le Maire et l'équipe municipale souhaitent conserver.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 4 785 330, 20 €

Charges de personnel : 1 761 052, 77 €
Charges à caractère général : 1 283 274, 59 €
Virement à la section d'investissement : 910 056, 00 €
Autres charges de gestion courante : 231 277, 84 €
Dotations aux amortissements : 220 894, 00 €
Atténuation de produits : 339 821, 00 €
Charges financières : 21 954, 00 €
Charges exceptionnelles : 17 000, 00 €

- Le poste le plus important reste les charges de personnel.
- Les charges à caractère général comprennent les charges liées au fonctionnement de la commune (chauffage, électricité, assurances, télécommunications, entretien de la voirie, du matériel, des bâtiments, des terrains...).
- Le poste autres charges de gestion courante prend en compte les subventions versées par la commune aux associations vauvoises et aux divers syndicats auxquels la commune adhère.

LES RECETTES : 4 785 330,20 €

Opérations de transfert entre sections : 6 282, 00 €
Produits exceptionnels : 61 569, 00 €
Atténuations de charges : 65 500, 00 €
Autres produits de gestion courante : 80 800, 00 €
Produits des services : 246 300, 00 €
Dotations et participations : 671 911, 00 €
Résultat d'exploitation reporté : 1 152 867, 20 €
Impôts et taxes : 2 500 101, 00 €

- Les impôts et taxes constituent l'essentiel des recettes. Les contributions directes restant le poste le plus important.
- Les dotations et participations, incluent en particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF).

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES : 2 140 168,02 €

Opérations d'ordre entre sections : 6 282, 00 €
Immobilisation en cours : 41 353, 26 €
Remboursements d'emprunts : 57 827, 00 €
Immobilisations incorporelles : 90 874, 36 €
Immobilisations corporelles : 1 943 831, 40 €

- Les immobilisations corporelles constituent 59 % des dépenses.

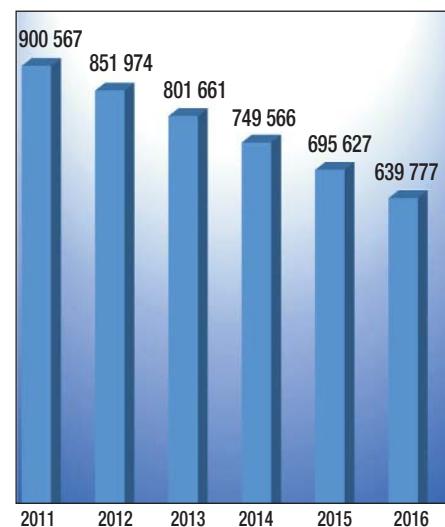
LES RECETTES : 2 140 168,02 €

Virement de la section de fonctionnement : 910 056, 00 €
Subventions d'investissement : 491 333, 04 €
Solde investissement reporté : 265 161, 21 €
Dotations et fonds de réserve : 252 723, 77 €
Amortissement des immobilisations : 220 894, 00 €

- Les dotations et fonds divers sont alimentés notamment par la récupération de TVA.
- Les subventions d'investissement sont des recettes provenant de l'Etat, de la Région, du Département ou d'autres organismes financeurs, en fonction des opérations réalisées.

ÉVOLUTION

DE NOTRE ENDETTEMENT



Budget Assainissement

2016

par Julien Crespo, Maire

Le budget assainissement 2016 a été adopté le mercredi 13 avril 2016.

Comme tout budget communal, le budget d'assainissement doit s'équilibrer par ses propres recettes.

Celles du budget d'assainissement proviennent essentiellement de la redevance communale de 0,97 euros par mètre cube d'eau appliquée sur les foyers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement. Cette redevance n'a pas été augmentée depuis juillet 2007.

Comme vous pourrez le constater sur le tableau annexé, la principale dépense d'exploitation inscrite concerne le virement de l'autofinancement de 928 097, 00 euros qui va nous servir à alimenter les recettes d'investissement et ainsi réaliser les différentes opérations prévues.

Les charges à caractère général prennent en compte principalement les dotations aux amortissements, divers annonces et insertions et des dépenses de petits travaux hors du contrat de délégation.

Les recettes d'exploitation proviennent essentiellement de la redevance d'assainissement et de l'excédent antérieur reporté. Il est à noter que nous n'avons plus aucun emprunt sur le budget assainissement.

Les recettes et les dépenses d'investissement découlent directement des travaux qui seront réalisés.

2016 verra l'achèvement du réseau d'assainissement sur l'Île de Vaux, la réception devant intervenir le 29 avril 2016. Il restera à terminer les raccordements sur la rue Jean Louvet.

Le budget 2016 a été construit en tenant compte des opérations suivantes : création d'un réseau d'assainissement collectif sur les voies : chemin des Valences, chemin des Champeaux, Acacias et sente des Sarrazins et la prolongation du réseau avenue de Cherbourg.

Afin de satisfaire les demandes des financeurs, nous avons prévu aux budgets 2015 et 2016, 160 000 euros de frais d'étude pour la réalisation des études techniques des nouveaux réseaux y compris les enquêtes domiciliaires.

Trois réunions de secteur ont été organisées en mairie avec les riverains de ces rues pour leurs donner toutes les explications nécessaires. En retour, un engagement de principe leur a été demandé sur leur intérêt ou non qu'ils auraient à se raccorder à ce nouveau réseau. En fonction des retours, les enquêtes domiciliaires seront réalisées. Au moment où j'écris cet article, ces enquêtes auront débuté chemin des Valences.

En effet, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général des Yvelines ont modifié très sensiblement leurs modes de subventionnement des nouvelles opérations d'assainissement collectif.

Tout d'abord, l'Agence de l'Eau demande en préalable aux accords de financement, la réalisation d'étude de terrain et un relevé topographique par opération.

A ces études s'ajoute la réalisation des branchements chez les particuliers avec un minimum de 85% d'acceptation. Cette demande a également été reprise par le Conseil Départemental des Yvelines.

Il est à noter que les travaux chez les riverains seront financés partiellement par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental selon une grille d'évaluation qui sera remis à chacun.

Les financements, ayant été revus à la baisse, l'Agence de l'Eau à 30% et le Conseil Départemental à 20% au lieu des 35 % précédemment, pourraient nous contraindre à adapter notre programmation.

Ce budget a été voté à l'unanimité des présents.

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION	1 052 906,25 €
Charges à caractère général	13 821,25 €
Virement à la section d'investissement	928 097,00 €
Autres charges gestion courante	2 000,00 €
Charges exceptionnelles	10 000,00 €
Dotations aux amortissements	98 988,00 €
LES RECETTES D'EXPLOITATION	1 052 906,25€
Excédent antérieur reporté fonct.	789 506,25 €
Subventions transférables	41 400,00 €
Redevances, produits gestion courante	222 000,00 €
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4 056 558,22 €
Opérations patrimoniales(transfert TVA)	0 €
Subventions transférables	41 400,00 €
Emprunts et dettes assimilées	29 432,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles	285 486,20 €
Immobilisations en cours	2 705 010,70 €
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 056 558,22 €
Virement de la section de fonct.	928 097,00 €
Opérations patrimoniales(transfert TVA)	467 502,00 €
Dotations, fonds divers, réserves	459 815,22 €
Subventions d'investissement	1 581 906,00 €
Emprunts et dettes assimilés	52 748,00 €
Autres immo financières (TVA)	467 502,00 €
Amortissements des Immo	98 988,00 €

TRANSDEV ÎLE-DE-FRANCE

Mise en place au début de cette année, cette application téléchargeable depuis un smartphone, permet de disposer de toute l'information nécessaire pour préparer un déplacement en transport collectif.

De façon plus précise, les fonctionnalités sont les suivantes :

- Trouver en quelques clics les horaires de sa ligne de bus favorite,
- Pouvoir disposer du détail des horaires, des points de corres-

pondances, des différents modes de transport sur un itinéraire donné,

- Avoir un état du trafic en temps réel (y compris par des notifications).

L'ambition de Transdev est de faire du transport collectif le moteur de la mobilité du futur, d'être à l'écoute des voyageurs franciliens pour leur proposer plus que de simples déplacements.



Culture & Associations



Une belle soirée le 19 mars dernier, pour l'association Vaux contre le cancer, commencée par la voix rauque et chaude de Léa suivi du Coeur Gospel de Triel sous la direction du sympathique Jacky Weber. Pour clôturer cette soirée Dusk et ses amis, Classiki (Mathias) Kerlak (Nicolas) Willmuchi (William) nous ont agréablement surpris par leur rap/hip-hop loin du gangsta-rap américain ou du rap de banlieue assourdissant de keuf et de meuf.

Il semble humer le son pour trouver un socle commun et chante un phrasé sans simplement placer 2 ou 3 mots sur un rythme.

Il a trouvé son propre style et c'est un passionné sincère.

Son dernier morceau accompagné par quelques membres de Vocalise et du preacher fut magnifique et on y retrouvait une fusion de soul et de hip-hop.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser cette soirée, Pierre, Paul, Jacques et papy mamy, ainsi qu'à nos généreux donateurs.



ÇA VA ? ÇA VA !

Les Assoiffés vous l'avaient annoncé dans le Vaux magazine d'hiver : le spectacle continue malgré l'absence temporaire de Claire Astruc.

La jeune troupe est prête. Prête à vous recevoir avec des « ça va » chaleureux, annonceurs de rencontres drôles, tendres, absurdes.

Les textes d'auteurs tels que Marguerite Duras ou Ionesco côtoient des textes tout aussi

forts parce qu'ils sont le miroir de notre vie quotidienne. Si vous ne pouvez pas répondre « oui » à la question « ça va ? », venez profiter de notre légèreté, de notre rire, de notre respect.

Si vous pouvez répondre « Super » à la question « ça va ? », eh bien... venez aussi !

Plus on est de fous...

ça va ? ça va.

Samedi 4 juin 2016 à 20 h 30
Espace Marcelle-Cuche.

Mise en scène : Nicole Pertat.
Informations : 06 63 65 21 32

Dans le cadre du 5^e Week-end du cinéma que l'association Contrechamps organisera du 27 mai au 5 juin 2016, dans le nord des Yvelines, un appel à film (destiné aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels) est lancé sur le thème "S'amuser : jeux et jouets en tout genre", en partenariat avec l'association Seinéma de Triel-sur-Seine.

• Ce concours est ouvert à tous les courts-métrages réalisés depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le formulaire de candidature, ainsi que le règlement du concours sont disponibles sur le site internet de Contrechamps : lassociationcontrechamps.fr



VIVE LES IRRÉDUCTIBLES VAUXOIS !

Merci à vous tous qui soutenez la commission culture en vous déplaçant nombreux à tous nos spectacles !

La culture est plus que jamais en ces temps fragiles le lieu du lien social. Notre désir est d'offrir une vision ouverte sur le monde en vous proposant une diversité de choix...

Depuis la rentrée de septembre et malgré 2 spectacles annulés suite aux événements de novembre... Vous vous êtes déplacés pour écouter



un bel hommage à Jean Ferrat avec Sébastien Chaperon, une soirée cabaret jazz avec smo-

king pour la saint Valentin, la pièce de Jean Marc Magnoni auteur Vauxois ! Et finalement vous nous avez retrouvés pour danser au son de Davy Santiago et luna del sol, pour un dîner spectacle espagnol et endiablé !

Alors merci à vous notre public car votre présence et vos retours sont le meilleur des encouragements pour les bénévoles et les membres du service culturel de la mairie.

Nos PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Vendredi 13 Mai

Grand bal country costume avec le groupe "Open Road"



Samedi 11 Juin

Concert jazz manouche et folklore ukrainien avec les célèbres frères Ferré.

Église de Vaux-sur-Seine.

Mardi 21 Juin

Fête de la musique.

Parc de la Martinière 19 h.

Du 6 au 13 juillet

Vaux Vacances : animations gratuites dans le parc de la Martinière

13 juillet

Fête nationale du 14 juillet.

Bal, animation musicale et feu d'artifice au parc de la Martinière.

AUTEURE VAUXOISE



Mona Lassus, auteure Vauxoise, a publié un roman, *La vie des gens* et une nouvelle, *L'étrange destin des sœurs Michon* sur un site d'échange auteurs/lecteurs.

La vie des gens, saga familiale et villageoise, conte l'histoire d'une famille vendéenne à travers celle d'un petit bourg aux confins de marais poitevin. *L'étrange destin des sœurs Michon*, thriller, fait vivre au lecteur les aventures hors du commun d'un couple de jumelles.

Ces deux œuvres sont lisibles gratuitement sur le site : www.monbestseller.com



Renseignements : Alain Gelot : 06 84 98 66 36

Maryse Roullot : 06 86 22 10 07

V.L.V. 218, rue du Général de Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine.

LES AMIS DE LA FNACA

En ce 19 mars, nous étions réunis auprès de notre Maire pour honorer nos camarades, dépôt de gerbes au monument aux morts et, sur la tombe de Michel Crépin mort en Algérie.

Le verre de l'amitié nous a permis de partager nos souvenirs en présence d'une exposition sur les troupes sahariennes, qui fût appréciée, grâce à mes amis collectionneurs.

Malheureusement, les jours suivants nous déplorions la

Jeudi 20 octobre 2016

Le Familistère de Guise et le Musée Matisse (Musée départemental du Nord Pas de Calais) Prix : 85 € pour les adhérents 90 € pour nonadhérents (avec restaurant) 25 personnes minimum.

Guise se situe dans le nord de l'Aisne, à mi-distance entre les villes de Saint-Quentin et de Vervins.

Jeudi 17 novembre 2016

Cité de la Céramique, découverte de la production de porcelaine de Sèvres et visite du Musée Français de la carte à jouer.

Prix : 85 € pour les adhérents; 90 € pour nonadhérents (avec restaurant) 25 personnes minimum.

Renseignements : Alain Gelot : 06 84 98 66 36

Maryse Roullot : 06 86 22 10 07

V.L.V. 218, rue du Général de Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine.

mort de deux camarades de notre Comité : Christian Vigneron enterré à La Frette et Bruno Pasqualetto enterré à Vaux en présence des porte-drapeaux de Comités voisins. Monsieur Pasqualetto m'avait donné dernièrement deux dessins effectués en 1914 par un Poilu, ces dessins seront en bonne place le 11 novembre prochain, Bruno sera de nouveau parmi nous.

J-P Doistau



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Les services de collecte « déchets ménagers » et « tri sélectif » sont complétés une fois par mois par la collecte des « encombrants ». C'est l'opportunité pour chacun de se débarrasser d'objets devenus inutiles. Ce service est précieux, il a aussi certaines règles.

Ainsi, les gravats, carreaux de plâtre, placoplâtre, pneus, et Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) ne sont plus acceptés, pas plus que les déchets chimiques, pots de peinture, d'enduit, de colle... Des alternatives existent :

- L'apport à la déchèterie pour les pneus, les gravats, les D3E
- L'apport à la déchèterie ou à la collecte dédiée (dernier samedi du mois, place de la gare) pour les résidus chimiques.

Pour toute précision, reportez-vous au calendrier de collecte sur lequel se trouvent les consignes de tri et les horaires, ou encore sur le site du SIVaTRU : sivatr.fr

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

Si vous n'avez pas encore de conteneur, demandez-le au SIVaTRU : au téléphone 01 34 01 24 10, ou en ligne sur le site, rubrique « tout sur la collecte ».

COMPOSTEUR

Bénéficiez d'un composteur pour réduire vos ordures ménagères ! Le SIVaTRU met à votre disposition gratuitement un composteur en bois ou en plastique afin de vous aider à réduire simplement vos ordures ménagères.

Pour tout renseignement : 01 34 01 24 14

NB : il existe la possibilité d'installer un composteur collectif pour les résidences et copropriétés.

MODIFICATIONS DU CODE DU SERVICE NATIONAL.

ATTESTATION DE RECENSEMENT.

La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national venant simplifier les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Désormais, les administrés ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté.

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

Généralisation progressive de la déclaration en ligne en 2016.
Afin de faciliter les démarches des contribuables dans une logique de modernisation de l'impôt sur le revenu, d'améliorer le traitement de leurs déclarations, et d'alléger la charge administrative de traitement de l'impôt, il a été voté la généralisation graduelle de la déclaration en ligne de 2016 à 2019 pour les contribuables dont la résidence principale est équipée d'un accès à Internet. Cette année, si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2014 est supérieur à 40 000 €, votre déclaration de revenus doit être réalisée par Internet. Toutefois, si vous n'en avez pas la capacité, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.



Ana MONNIER,
Conseillère déléguée au multimédia

Notre société est entrée dans l'ère du numérique et nos populations en sont de grandes consommatrices. Avec la croissance démographique des territoires, les habitants de nos communes sont demandeurs de haut débit, de téléphonie mobile et de services numériques.

SUR LE DÉPARTEMENT

Adopté en 2012, le Schéma directeur pour l'aménagement numérique du territoire (SDTAN) a fait l'objet d'une révision. Le projet initial prévoyait un déploiement sur la période 2014 - 2018 d'un réseau 100% fibre optique sur l'ensemble du territoire, le Département des Yvelines s'engageant à équiper les zones non couvertes par les opérateurs privés (soit 158 communes et 100 000 foyers). Chiffré à 150 M€ (dont 70 M€ à la charge du Département), ce projet doit être révisé avec l'entrée des intercommunalités dans la gouvernance du projet. La situation du débit numérique en certains points du territoire nécessite également une intervention plus rapide que le déploiement d'un réseau 100% fibre optique, et sans pour autant y renoncer.

Les nouvelles orientations :

- Préparer l'avenir en aménageant une infrastructure 100 % fibres optiques pour toute la collecte et la desserte sur l'ensemble du Département d'ici à 2020.
- Apporter une solution rapide (avant mi 2017) aux 54 communes les plus en difficulté,
- Préserver l'intérêt financier public local.
- Le Département des Yvelines s'est également engagé

à raccorder les 116 collèges à la fibre optique pour 2017.

SUR NOTRE TERRITOIRE

Arrivée remarquée du numérique dans nos écoles

Espaces numériques de travail (ENT) et tablettes tactiles : deux nouveautés au programme pour neuf classes de CM1 et CM2 de l'ex communauté d'agglomération Seine & Vexin. Voilà plusieurs années déjà que la ville des Mureaux équipe ses écoles de tablettes tactiles. Une initiative qui s'apprête à déployer ce dispositif auprès de classes de CM1 et CM2 de Jamville, Meulan-en-Yvelines et Ecquevilly.

Et pas seulement cela ! Espaces numériques de travail font leur apparition et permettent aux parents de consulter en ligne le cahier de textes de leurs enfants, leurs relevés de notes, et aux élèves de troquer lourds manuels scolaires contre cartable numérique. Il s'agit d'une expérimentation qui se déroulera pendant toute l'année scolaire 2015/2016, avant d'envisager l'extension de ce dispositif à l'ensemble du territoire.

L'ex communauté d'agglomération a mis ces nouveaux outils à la disposition des enseignants afin de permettre de nouvelles approches pédagogiques, complémentaires des apprentissages traditionnels, afin de favoriser la réussite éducative de tous les enfants. Autres ambitions clairement affichées : impliquer davantage les parents dans le système éducatif et le parcours scolaire de leurs enfants ; et développer, dès la rentrée prochaine, l'utilisation des tablettes tactiles au cours des

activités périscolaires ». (source seine & vexin infos n°4) Depuis Janvier 2016 cette compétence dépend de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSO).

LE SITE VAUXSURSEINE.FR

La dernière refonte du site internet de la commune date de juillet 2008 en étant au plus proche des besoins de la population.

Au 25/03/2016 nous avons eu 420 616 visites depuis le 01/01/2010 soit 186 visites par jour.

Un site Internet a plusieurs fonctions :

- un moyen d'information ;
- une plate-forme de services « en ligne » ;
- un moyen de dialogue et de communication entre la population, les élus et les services municipaux.

Aujourd'hui Internet est l'une de nos principales sources d'informations.

Grâce aux rubriques que vous aurez choisies et à leur contenu, vous trouverez les réponses à vos questions et l'information utile :

• l'adresse du médecin, son téléphone, comment trouver une infirmière ou une aide à domicile, la pharmacie de garde le week-end.

• les horaires d'ouverture des services publics, les menus de la cantine.

• Comment effectuer les inscriptions scolaires, tap, cantine....

• Comment se loger.

Quels commerces et services sont accessibles : alimentation, bistrot, garage, boulangerie, assurance, opticien, agences immobilières... Peut-on manger sur place, ... ?

• Les décisions du conseil municipal, la mise en ligne des délibérations, des vidéos et des textes réglementaires.

• les activités des associations sportives et culturelles ?

Notre site est une plate-forme

de services aux usagers qu'ils soient des particuliers souhaitant faire leurs démarches administratives « en ligne », ou des professionnels à la recherche d'informations leur permettant de répondre à leurs besoins. Il contribue à une e-administration répondant à vos besoins et attentes, notamment :

- avec les formulaires administratifs en ligne, la « Mairie numérique » est ouverte en permanence ;
- permettre à chacun de tout savoir sur ses droits et sur les démarches à faire ;

Votre site : un outil de participation et de vie citoyenne Si vous le souhaitez, votre site Internet pourra offrir divers moyens de consultation et de débat pour enrichir le dialogue et la participation des citoyens à la vie locale. Les formes sont multiples :

- un outil de sondage;
- un formulaire de contact avec les services de la mairie ;
- un formulaire de mise en ligne pour les commerçants, ou d'inscription pour les entreprises sur son annuaire ;
- un formulaire de référencement pour les associations dans l'annuaire et la possibilité de promouvoir son activité.

Nous souhaitons répondre au mieux à vos attentes et développons la possibilité d'accéder à des moyens de paiement (à domicile) des titres émis par les collectivités grâce à l'application TIPI. Votre avis nous intéresse car c'est aussi VOTRE SITE et nous devons préparer l'avenir ensemble.

Pour nous aider dans cette démarche un questionnaire interactif est à votre disposition sur le site jusqu'au 30 juin 2016.

Merci de nous faire part de vos remarques et suggestions.

WWW.VAUXSURSEINE.FR

CCAS & SOLIDARITÉ

LOGEMENTS DE LA ROUTE DE PONTOISE

Après plus d'un an de travaux : terrassements, construction et embellissements, le programme de logements du « clos du tertre » situés entre route de Pontoise, rue de la bonne mère et rue du tertre est terminé et les 40 logements locatifs aidés vont être attribués dans les pro-

chaines semaines. Ce programme de 40 logements du T1 au T4 a été réalisé par la Société d'HLM LOGIREP du groupe Polylogis qui a sollicité auprès de la commune de Vaux la garantie d'emprunt. Cette convention signée entre Logirep et la commune de Vaux permet à

celle-ci d'être réservataire d'un contingent de 9 logements. Le montage des dossiers de demande par le service logement du CCAS est en cours et la commission d'attribution du bailleur LOGIREP déterminera prochainement l'entrée des locataires dans ces logements.



L'ÉTÉ DES JUNIORS

Depuis plusieurs années, le CCAS proposait la prise en charge de séjours d'été à la montagne ou en bord de mer pour quelques enfants Vauxois.

Cette formule n'ayant pas remporté le succès escompté, les membres du CCAS ont souhaité proposer aux familles en difficultés, des aides financières plus diversifiées :

- Co-financement du BAFA pour des jeunes souhaitant se former à l'encadrement des enfants en centre de loisirs ou vacances.
- Aide forfaitaire pour favoriser l'accès au centre de loisirs durant l'été.
- Participation financière pour faciliter l'accès de jeunes Vauxois aux activités sportives ou culturelles (stages ou sorties) proposées par des associations durant l'été.

Toute demande d'aide doit être déposée auprès de Mme Bianco en mairie, afin d'être étudiée par le conseil d'administration du CCAS.

La santé un atout à préserver

Pour les personnes qui reculent devant des prestations trop onéreuses ou des dépenses de santé dont elles ne peuvent assumer le coût, faute de moyens ou d'un événement imprévu . Sous certaines conditions, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider ponctuellement, soit sous forme de prêt, soit avec une prise en charge partielle plafonnée **MUTUELLE**,

**RÈGLEMENT D'UNE FACTURE
D'HOSPITALISATION,
AIDE POUR UN CHANGEMENT
D'APPAREILLAGE
(PROTHÈSE, LUNETTES) ETC...**

N'hésitez pas à prendre contact avec : Mme Bianco au : 01 30 99 91 55 pour déposer votre dossier de demande qui sera examiné par les Membres du CCAS.

L'ÉQUILIBRE

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez



- Améliorer votre condition physique ;
- Développer et entretenir votre équilibre ;
- Allonger votre temps d'indépendance et gagner en liberté ;
- Reprendre confiance en vous ;

Le CCAS vous propose, d'organiser « un atelier équilibre » en partenariat avec la PRIF à la rentrée de septembre 2016 Afin de pouvoir mettre en place cet atelier, nous avons besoin de pré-inscriptions.

Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des personnes qui peuvent l'être, merci de nous faire connaître auprès de M. Bianco au : 01 30 99 91 55

EN PERTE D'AUTONOMIE ?

Conférence - Débat

VENEZ À LA CONFÉRENCE-DÉBAT SUR
LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES :

**MALADIE DE PARKINSON,
MALADIE D'ALZHEIMER,
SCLÉROSE EN PLAQUES,
SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE,
DÉMENCE À CORPS DE LÉWY, ...**

**LES PREMIERS SIGNES,
LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC,
L'INTÉRÊT DU DIAGNOSTIC PRÉCOCE,
LES THÉRAPIES NON-
MÉDICAMENTEUSES AVEC LA
PRÉSENTATION D'UNE ÉQUIPE
SPÉCIALISÉE À DOMICILE.**

JEUDI 2 JUIN 2016 - 19H30

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
218 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
78740 VAUX SUR SEINE**

Des questions ?
01.34.74.80.60



CONFÉRENCE-DÉBAT

JEUDI 2 JUIN À 19 H 30

MAIRIE DE VAUX-SUR-SEINE



Nous allons y évoquer les différentes maladies neurodégénératives.

Il s'agit de la maladie d'Alzheimer, de Parkinson, de la démence à corps de Lewy, de la sclérose en plaque, de la sclérose latérale amyotrophique, de la démence vasculaire...

Aussi, les neurologues présents décriront le parcours d'un patient jusqu'au diagnostic et indiqueront auprès de quel spécialiste il faut entreprendre cette démarche.

L'annonce de la maladie fait peur, mais surtout elle est souvent faite tardivement. Pourtant, nous verrons avec les médecins gériatres qu'il y a un intérêt à ce que le diagnostic soit établi de ma-

nière précoce. Cela permet de prévenir et d'organiser l'avenir, comme de repenser l'aménagement du domicile, de parler des symptômes et de leurs évolutions afin de préparer les proches mais surtout de proposer des soins non médicamenteux.

L'efficacité de ces thérapeutiques est optimale au stade débutant de la maladie.

C'est pourquoi, lors de cette conférence, Mme BOSI, Infirmière coordinatrice, nous présentera son équipe de soins et d'accompagnement à domicile, ainsi que les ateliers proposés et leurs intérêts pour le patient et ses proches.

**Isabelle Gligoric,
Psychomotricienne**



Emploi saisonnier juillet - août 2016

Vous êtes étudiant yvelinois ou poursuivant des études en Yvelines (Les candidats sont des étudiants bacheliers majeurs poursuivant des études supérieures, qui habitent toute l'année dans le département des Yvelines ou font leurs études dans les Yvelines).

Vous avez au moins 21 ans et 2 ans d'expérience de conduite automobile. Vous aimez les contacts.

Vous assurerez, sous le contrôle des professionnels de la coordination gérontologique locale, des visites de convivialité (conversation, jeux de société, promenade...) au domicile de personnes âgées isolées.

CV et lettre de motivation avant 1^{er} juin 2016, à l'attention de la Coordinatrice gérontologique, Madame Marinette ARNOULD :

**Coordination Gérontologique Locale
Territoire Seine et Mauldre
25, avenue des Aulnes
78250 MEULAN-EN-YVELINES
coordination@alds.org**

Tél : 01 34 74 80 60

Ou déposez votre candidature -« Yvelines Etudiants Séniors » sur le site du Conseil départemental : <https://www.yvelines.fr/solidarite/personnes-agees/autres-aides-dispositifs/yes/>

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lessage, Mme Martine Grond, M. José Lerma, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : M. Jean-Pierre Couteleau, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Michel Le Guillevic, Mme Martine Gardin, Mme Nazaïha Benchehida (excusée).

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre Couteleau a donné procuration à Mme Corinne Robin
 M. José Harter a donné procuration à M. Julien Crespo
 M. Jean-Claude Waltrégnny a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard
 M. Michel Le Guillevic a donné procuration à M. Luc-Olivier Baschet
 Mme Martine Gardin a donné procuration à Mme Mariéva Sanseau-Baykara

Soit : En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 26

ORDRE DU JOUR

M. Crespo propose d'ajouter à l'ordre du jour un point relatif à une demande de subvention au titre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

M. Crespo informe l'Assemblée que la question transmise par le groupe VAV sera abordée en fin de séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Martine Grond a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

DÉCISION

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance.

BUDGET PRINCIPAL : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

A la majorité absolue (3 votes contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire 2016 du budget principal.

BUDGET PRINCIPAL 2016 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du montant suivant : 55 202,16 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

A la majorité absolue (3 contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal prend acte du DOB 2016 du budget assainissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du montant suivant : 45 336 €

TARIFS ANIMATIONS COMMUNALES

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Monnier), le Conseil Municipal complète l'offre proposée à la vente.

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT LOCAL : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter le fonds d'aide à l'investissement local.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de rénovation énergétique du Cosec et autorise le Maire à solliciter une aide auprès de l'Etat avec l'intermédiation du PNR au titre du TEPCV.

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU COSEC ET DES ATELIERS MUNICIPAUX ET LA CONSTRUCTION D'UN GYMNAZ : ENGAGEMENT DE LA CONSULTATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation.

ACQUISITION DE TERRAIN EN ESPACES NATURELS SENSIBLES

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce projet d'acquisition modifiée.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLU : APPROBATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée n°4 du PLU.

PNR DU VEXIN FRANÇAIS : MODIFICATION DES STATUTS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de statuts modifiés du PNR.

CONVENTION AVEC L'ETAT POUR LE RACCORDEMENT D'UNE SIRÈNE ÉTATIQUE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'Etat pour le raccordement de la sirène étatique.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE MEULAN POUR LE PRÊT DE JUMELLES RADAR

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la ville de Meulan pour le prêt de jumelles radar.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lessage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, Mme Nazaïha Benchehida. M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : M. Luc-Olivier Baschet, Mme Martine Gardin, Mme Ana Monnier.

Pouvoirs :

M. Luc-Olivier Baschet a donné procuration à M. Michel Le Guillevic
 Mme Martine Gardin a donné procuration à M. Julien Crespo
 Mme Ana Monnier a donné procuration M. José Harter

Soit : En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27

ORDRE DU JOUR

M. Crespo propose d'ajouter un point à l'ordre du jour relatif aux tarifs des animations communales.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Brigitte Chiumenti a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016

A la majorité absolue (3 votes contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le compte-rendu de la séance du 18 février 2016 est adopté.

DÉCISION

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

A la majorité absolue (4 contre : Mme Tournon, Mme Benchehida, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal adopte sans réserve le compte de gestion 2015.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

A la majorité absolue (4 contre : Mme Tournon, Mme Benchehida, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2015 du budget principal.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

A la majorité absolue (4 contre : Mme Tournon, Mme Benchehida, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal affecte une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement, soit : 6 345, 77 €.

TAUX D'IMPOSITION 2016

Sur proposition de la Commission finances en date du 21 mars 2016 et conformément au débat d'orientation budgétaire du 18 février 2016, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux de fiscalité locale à leur niveau de 2011.

ACTUALISATIONS DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les différents tarifs applicables.

TRANSPORTS SCOLAIRES-PARTICIPATION COMMUNALE ANNUELLE

Sur proposition de la Commission scolaire réunie le 15 février 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir la participation de la Commune à 47,50 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A la majorité absolue (1 contre : Mme Benchehida), le Conseil Municipal approuve la répartition de l'attribution des subventions.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

A la majorité absolue (1 contre : Mme Benchehida), le Conseil Municipal adopte par chapitres le budget primitif 2016.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil adopte sans réserve le compte de gestion du budget assainissement 2015.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte le Compte administratif 2015 du budget annexe assainissement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'ex-

cédent de la section d'exploitation à la section d'investissement, soit 459 815, 22 €.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget assainissement 2016 par chapitres.

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les projets et autorise le Maire à solliciter la D.E.T.R.

EQUIPEMENT DES CLASSES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE EN TNI : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter cette aide.

RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAISON ANGIBOUT : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à solliciter cette aide.

VENTE DE PARCELLE NON BÂTIE COMMUNALE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession de cette parcelle et autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT DE GAZ NATUREL : ADHÉSION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte constitutif de groupement de commandes d'achat de gaz naturel.

GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ LOGIREP POUR L'OPÉRATION DE 40 LOGEMENTS

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme Benchehida), le Conseil Municipal accorde sa garantie sur ces différents prêts et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la SA d'HLM LOGIREP en vue de déterminer les modalités de mise en œuvre de ces garanties.

TARIFS ANIMATIONS COMMUNALES

Sur proposition de la Commission Culture, le Conseil Municipal à l'unanimité complète l'offre proposée à la vente en ajoutant un tarif enfant pour le « Dîner spectacle paëlla » au prix de 12,50 €.

COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA CLECT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret et reconduit M. Crespo, titulaire et M. Botton, suppléant, comme représentants de la Commune à la CLECT de la CU GPS&O.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

RETRouvez l'intégralité du Conseil Municipal
AFFICHÉ EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR

TRIBUNE D'EXPRESSION

« Le Maire de Vaux Sur Seine interpellé à plusieurs reprises sur le Budget, persiste et signe lors du CM du 13 avril 2016 : Il finance sur les deniers publics une publication cultuelle meulanaise, sur des fonds destinés aux associations, ce qui, pour le moins questionne, notamment quant à l'application de la Loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 ! Fi de la Loi !...dans le même temps, il baisse, supprime, voire refuse les moyens de fonctionnement à des associations vauvoises, les obligeant à s'expatrier sur d'autres communes !!! » « Ite, missa est ! »

Naziba Benchehida-élue de l'opposition

DATES À RETENIR

MAI

DIMANCHE 8
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR
cimetière municipal à 10 h 45

VENDREDI 13
SOIRÉE COUNTRY
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

DU 19 AU 21
EXPOSITION AMÉRIQUES
Bibliothèque municipale

DU 27 AU 29
PROJECTIONS CONTRECHAMPS
Espace Marcelle-Cuche

JUIN

JEUDI 2
CONFÉRENCE-DÉBAT
Les maladies neurodégénératives
Mairie de Vaux 19 h 30

VENDREDI 3
CONCERT CALAMITY BLUES
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

SAMEDI 4
THÉÂTRE SOIF COMPAGNIE
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

DIMANCHE 5
ATELIER CONTRECHAMPS
Espace Marcelle-Cuche

LUNDI 6
VLV RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

VENDREDI 9
GOÛTER DES ANCIENS
Salle ginkgo 14 h 30

SAMEDI 11
SPECTACLE ACCADRA
Espace Marcelle-Cuche 21 h
CONCERT JAZZ MANOUCHE
Eglise de Vaux 20 h 30

DIMANCHE 12
STAGE QI QONG
Espace Marcelle-Cuche 9 h-12 h
Stage de chant
Espace Marcelle-Cuche 14 h
TOURNOI DE PING-PONG
Cosec

AUX AMÉRIQUES

Mercredi 18 mai à 15 h

Dans le cadre du Festival MosaïK (Festival Mosaïk aux Mureaux du 13 mai au 22 mai 2016,) nous accueillons la Cie « l'écrit du son » qui explore depuis 2008, les résonances entre les mots, les sons et les arts plastiques.



« Il était une fois... d'ici, d'ailleurs et de nulle part. »
Il était une fois... Des histoires, des pays, des langues, et des valises pleines de sonorités...

L'écrit du son vous convie à un voyage dans de bien étranges contrées, peuplées de sons d'ici et de là-bas.
Embarquement immédiat, laissez vos oreilles vagabonder !

CYCLE « AMÉRIQUES »

Cette année la bibliothèque a programmé une série d'événements autour du thème des « AMÉRIQUES », Concert, exposition, spectacle sont proposés dans ce cadre ainsi qu'un concours de vitrines ! En effet les commerçants se mettront eux aussi aux couleurs des Amériques du 16 mai au 4 juin et vous pourrez voter pour votre vitrine préférée !

du jeudi 19 au samedi 21 mai

Exposition culturelle et artisanale
Que s'est-il passé depuis la découverte du Nouveau Monde ? Que sont devenus les peuples indiens ?



C'est ce que nous vous invitons à découvrir avec l'exposition « SOUS LE SOLEIL DES INDIENS ». Des panneaux d'informations permettront de rappeler la richesse des civilisations indiennes, des audiovisuels témoigneront de la réalité indienne actuelle. Des jeux-questionnaires sont prévus pour les enfants.

Des œuvres d'art et d'artisanat réalisées par des indiens des Andes illustrant l'univers de plusieurs millions d'indiens qui aspirent à vivre avec dignité tout en conservant leur art et leur traditions seront proposées à la vente au public.

Vendredi 3 juin à 20 h 30 Espace Marcelle Cuche

Concert Calamity blues (entrée 5€)

Calamity Blues est une pièce musicale tirée des lettres de Calamity Jane à sa fille. A travers cette correspondance, la figure légendaire de Calamity Jane, qui oscille dans notre imaginaire entre l'héroïne sans peur et sans reproches et la marginale illettrée et alcoolique, nous dévoile une mère, une amoureuse, une femme libre.



Tom Waits, Muddy Waters ou encore Nancy Sinatra accompagnent Calamity dans ce road movie immobile aux accents de Jim Jarmush.

Superbe spectacle-concert, bon pour les yeux, bon pour les oreilles, bon pour le cœur (à partir de 8 ans)...

A ne pas manquer !!!

RÉSERVATION au 01 30 99 48 80

bibliotheque.vauxsurseine.fr

Prochaine parution Vaux Magazine N° 55
Remise des textes et photos avant le 30 juin

SAMEDI 18

COMMÉMORATION
Appel du 18 juin
Cimetière municipal 10 h 45
KERMESSE DES ÉCOLES
Parc de la Martinière

MARDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc de la Martinière

VENDREDI 24

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
Centre de loisirs 19 h 30

SAMEDI 25

SPECTACLE ADGV
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 26

SPECTACLE ADGV
Espace Marcelle-Cuche

27-28-29

PROJECTIONS CONTRECHAMPS
Espace Marcelle-Cuche

JEUDI 30

GOÛTER DES ANCIENS
Salle ginkgo 14 h 30

JUILLET

DIMANCHE 3

TOURNOI DE PING-PONG
Cosec

LUNDI 4

VLV RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

DU MERCREDI 6 AU JEUDI 14

VAUX VACANCES
Parc de la Martinière
& Espace Marcelle-Cuche

MARDI 12

DON DU SANG
Cosec de 15 h à 20 h



MERCREDI 13

FÊTE NATIONALE
Parc de la Martinière 20 h

DIMANCHE 12

TOURNOI DE PING-PONG

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JULIEN CRESPO.

MAQUETTE : JHO

TIRAGE : 2 200 EXEMPLAIRES.

IMPRESSION PAR FDJ STUDIO

SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR